

Centre Hospitalier Sud Essonne
Cérémonie des vœux 2016 – Jeudi 14 janvier 2016
Allocution de Monsieur Christophe Misse

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, Député-Maire d'Etampes,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Surveillance,
Mesdames, Messieurs,

Bienvenue sur le site de Dourdan du Centre Hospitalier Sud Essonne et merci à toutes et à tous de votre présence à cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Cette manifestation annuelle constitue un temps fort qui rassemble la communauté hospitalière dans son ensemble et tous ceux qui soutiennent, encouragent et admirent le service public hospitalier.

Ce service public hospitalier que tous les professionnels du Centre Hospitalier Sud Essonne, quel que soit le site sur lequel ils exercent, quel que soit leur métier (et tous les métiers sont importants et contribuent au fonctionnement de l'hôpital), servent avec dévouement, en donnant toujours le meilleur d'eux-mêmes au service des patients. Ce service public hospitalier mérite qu'on l'aime, et l'on a pu récemment éprouver sa solidité et son efficacité, face à la barbarie qui a lâchement frappé notre pays.

Je vous remercie du travail accompli, dont je mesure toutes les difficultés et les contraintes, mais j'imagine aussi toutes les satisfactions qu'un travail aussi utile, aussi valorisant peut apporter, et je vous en suis particulièrement reconnaissant.

Je suis très fier d'assumer la direction d'un établissement aussi engagé au service de la santé de la population de notre territoire.

Cette cérémonie des vœux est l'occasion, assez classiquement, de dresser un bilan de l'année écoulée et de tracer des perspectives pour l'année à venir.

L'année 2015 a été décisive pour le Centre Hospitalier Sud Essonne Dourdan – Etampes. Je vous l'avais dit l'année passée : afin de garantir l'avenir de l'hôpital et de faire réussir notre établissement, il nous fallait fixer le cap.

Le cap est désormais fixé.

Nous avons adopté un projet médical et un projet d'établissement pour les années 2015 à 2019, au mois de juin dernier, dans un climat parfois assez chahuté et dans un contexte souvent difficile.

Le projet d'établissement comporte des orientations stratégiques claires, permettant de conforter la place de notre centre hospitalier comme établissement de santé de référence dans le sud de l'Essonne.

Ce projet doit nous permettre de créer un hôpital plus fort, plus sûr, plus efficient, afin de mieux répondre aux besoins de la population ; un hôpital capable de relever les défis posés par l'évolution de la démographie médicale et les contraintes budgétaires fortes qui pèsent sur lui.

Afin de réussir à atteindre ces objectifs, le projet s'appuie sur trois grands principes, qui doivent guider notre action :

1. La sécurité et la qualité des soins. Il est bien entendu de notre devoir absolu d'y veiller.
2. L'unité de l'établissement et la lisibilité de son organisation médicale.
3. L'ouverture de notre hôpital sur son territoire.

Ces principes doivent renforcer l'attractivité, la renommée et donc l'activité, de notre établissement.

Nous avons commencé à les décliner en 2015 et nous poursuivrons résolument la mise en œuvre de nos orientations stratégiques au cours de l'année 2016.

2015 a vu le regroupement des naissances au sein de la maternité sur le site d'Etampes (pour des raisons tenant à la sécurité des soins clairement démontrées par l'IGAS) et la mise en place d'un Centre Périnatal de Proximité sur le site de Dourdan.

Ces deux secteurs importants du pôle mère-enfant présentent une activité dynamique, et seront entièrement rénovés au cours de cette année.

2015 a vu la constitution d'équipes communes en anesthésie et en réanimation. Sur le site de Dourdan, le fonctionnement de l'unité de surveillance continue (USC) et l'activité d'anesthésie sont désormais assurés grâce à l'intervention des praticiens du site d'Etampes.

Ces équipes communes seront renforcées au cours de cette année, et devront concerner d'autres disciplines.

Le bloc opératoire, toujours sur le site de Dourdan, est désormais opérationnel cinq jours par semaine. Cette nouvelle organisation a déjà permis d'améliorer l'activité chirurgicale, essentiellement ambulatoire, réalisée sur ce site.

En 2015, notre établissement a également souhaité adhérer au Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'Innovation (GIRCI) d'Ile-de-France, pour marquer sa volonté de développer son implication (déjà significative pour certains services) dans les essais cliniques et la recherche biomédicale et en santé.

Enfin, de bonnes nouvelles concernant le pôle de gériatrie nous sont parvenues en fin d'année dernière avec la labellisation officielle, par l'ARS, de la filière gériatrique portée par l'établissement, et l'annonce, par le Conseil départemental de l'Essonne, à l'occasion de l'inauguration de l'EHPAD Paul-Fenoll d'Etampes en novembre dernier, de la reconstruction de l'EHPAD Jean-Sarran à Dourdan.

Des étapes importantes ont donc été franchies en 2015, et nous allons continuer, au cours de l'année 2016 à mettre en œuvre le projet d'établissement.

A cet effet, l'année qui débute verra la négociation et la conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'ARS d'Ile-de-France.

Ce contrat devrait permettre à l'établissement d'avoir les moyens de réaliser des investissements, et notamment ceux qui sont prévus dans son projet immobilier (la restructuration du secteur de réanimation – USC, la création d'un plateau centralisé de consultations sur le site d'Etampes, ou la rénovation des unités de soins de longue durée, par exemple).

En contrepartie, des objectifs nous seront fixés. Ces objectifs seront exigeants, en particulier dans trois domaines :

1. Le retour à l'équilibre financier de l'établissement :

Notre situation budgétaire est aujourd'hui très dégradée, et l'ARS suivra de très près la réalisation de notre plan de retour à l'équilibre financier (PREF).

Pour parvenir à combler notre déficit, il faut tout faire pour que l'établissement soit attractif, afin de développer son activité.

L'activité et la valorisation de cette activité, par un bon codage des actes, déterminent nos recettes et donc nos marges de manœuvre.

Dans ce cadre, nous devons encore accentuer nos efforts sur le codage des actes : chaque codage mal effectué, négligé, correspond à des moyens en moins. Merci aux professionnels concernés de rester mobiliser sur le codage des actes. Il s'agit d'une impérieuse nécessité.

Il y a un continuum, une logique assez limpide, entre l'attractivité, qui fait notre activité ; notre activité qui détermine nos recettes ; nos recettes qui fixent le niveau possible de nos dépenses et qui permettent nos investissements ; nos investissements qui renforcent notre attractivité. Il nous faut retrouver ce cercle vertueux.

Pour être attractif, il faut améliorer la lisibilité de notre offre de soins. Le contour des pôles cliniques sera modifié en ce sens au cours de l'année, et des contrats de pôle, comportant des délégations de gestion aux chefs de pôle, seront conclus.

2. Le développement des soins ambulatoires :

Il est indispensable d'adapter notre offre de soins pour mieux répondre aux besoins de la population, qui souhaite de plus en plus bénéficier de nouveaux modes de prise en charge, alternatifs à l'hospitalisation traditionnelle.

Le « virage ambulatoire » constitue ainsi un objectif essentiel fixé à l'ensemble des établissements par les pouvoirs publics.

Ce « virage ambulatoire » permet également la réalisation d'économies. C'est la raison pour laquelle il est un des axes forts du plan de réduction des dépenses de l'Assurance maladie (plan ONDAM 2015 – 2017) défini par le gouvernement.

Comme tous les autres établissements de santé, le Centre Hospitalier Sud Essonne devra ajuster ses capacités d'hospitalisation complète pour augmenter très significativement ses capacités de prise en charge en ambulatoire, et notamment en chirurgie.

Le « virage ambulatoire » constituera donc un des grands chantiers de cette année.

3. La qualité des soins :

Le respect des bonnes pratiques cliniques est fondamental, et sera partout interrogé et validé au cours de l'année 2016.

En effet, nous devrons préparer une nouvelle fois cette année la certification (v. 2014) de notre établissement par la Haute Autorité de Santé (HAS), qui aura lieu au mois de janvier 2017 (visite des experts).

Il s'agit d'un processus qui mobilisera de nombreux professionnels.

Nous serons également confrontés, dès le début de l'année, à la deuxième étape de l'accréditation du laboratoire de biologie médicale par le Comité français d'accréditation (COFRAC).

Là encore, la réussite de cette procédure nécessitera une forte implication des personnels.

Retour à l'équilibre, développement de la chirurgie ambulatoire, respect des standards de qualité : ces trois objectifs ne résument pas l'ensemble des défis que notre hôpital devra relever au cours de cette année.

Il me faut également parler de la mise en place du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

Les GHT sont des instruments majeurs de coopération hospitalière créés par la loi de modernisation de notre système de santé. Chaque GHT devra rassembler plusieurs établissements publics de santé, et visera à accroître les coopérations entre ces établissements.

Dans l'Essonne, l'ARS souhaite mettre en place deux GHT, dont l'un regrouperait au moins trois hôpitaux : le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF), le Centre Hospitalier d'Arpajon, et le Centre Hospitalier Sud Essonne.

La mise en place d'un GHT, qui entend respecter l'autonomie et l'identité de chaque établissement, doit se donner pour objectif d'améliorer le service rendu à la population d'un territoire, notamment en luttant contre les effets de la démographie médicale, et donc de renforcer chacun des établissements qui le composent.

A cet effet, chaque GHT se basera sur un projet médical partagé, dont l'élaboration devrait débuter prochainement, dès le périmètre des GHT définitivement arrêté par l'ARS d'Ile-de-France.

En aucun cas, la constitution des GHT ne s'analysera donc comme la mise en œuvre d'un processus d'intégration, qui viendrait diluer notre établissement dans un ensemble démesuré et qui lui ferait perdre son âme.

Notre hôpital, rassurons-nous, ne risque pas d'être absorbé par le Centre Hospitalier Sud Francilien.

Je sais que nous sommes tous mobilisés pour relever ces défis, et que nous réussirons.

La cérémonie des vœux me donne l'occasion d'adresser mes remerciements aux acteurs de notre communauté hospitalière.

Je remercie l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance pour leur investissement au service de l'hôpital, et le Président de cette instance, Monsieur Franck MARLIN, dont l'implication a été notamment décisive pour faire aboutir le dossier de reconstruction de l'EHPAD Jean-Sarran de Dourdan.

Je salue les membres de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), qui ont toujours fait prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers, et je souhaite continuer à travailler en totale confiance avec la nouvelle CME qui vient d'être élue. Je remercie tout particulièrement le président de la CME, le Dr Jean-Charles LORENZO, dont j'ai pu apprécier le courage, la grande disponibilité et la force de l'engagement qu'il met au service de notre hôpital et de ses patients.

Je remercie les partenaires sociaux, avec qui nous avons des débats constructifs et un dialogue social que j'espère fructueux. Avec eux, nous avons en particulier établi un plan d'action pour l'amélioration des conditions de travail, qui constitue un axe important du projet social. Nous assurerons le suivi de ce plan tout au long de cette année.

Je remercie plus largement, comme je l'ai fait en prenant la parole, tous les professionnels, personnels médicaux et non médicaux du Centre Hospitalier Sud Essonne, qui ont l'avenir de l'établissement entre leurs mains, et qui grâce à leurs compétences, à leur travail, à leur solidarité, permettent à notre hôpital d'avancer.

Je voudrais enfin adresser mes remerciements à l'équipe de direction, qui ne ménage pas ses efforts, ne compte jamais ses heures, et dont les fonctions sont souvent difficiles. Merci à vous, chers collègues, de ce que vous faites au quotidien pour notre hôpital.

J'ai confiance en nous tous pour faire réussir notre hôpital. J'y suis totalement déterminé.

Je vous adresse, en mon nom et au nom de l'équipe de direction, tous mes vœux de réussite, de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !